

VOTRE PARTENAIRE AU QUOTIDIEN

Cogestio est un Centre de Gestion Agréé sous le n° 108350, créé en 1986, sous la forme d'une association Loi 1901.



COGESTIO
4 ALLÉE DES PEUPLIERS
BP 21834
35518 CESSON SÉVIGNÉ
Tél. 02 99 83 13 44
Fax. 02 99 83 94 48
contact@cogestio.com

 @COGESTIO

www.cogestio.com

MEMBRE DU
COMITÉ
DES
CENTRES DE GESTION
AGRÉÉS
DE
BRETAGNE
SINCE 1986



NOS PRESTATIONS

Cogestio vous apporte un ensemble d'outils d'assistance à la gestion et de prévention fiscale, pour accompagner le développement et le suivi de l'entreprise.

QUI PEUT ADHÉRER ?

Toute entreprise commerciale, artisanale, industrielle, agricole ou prestataire de services, quel que soit :

- **sa forme juridique** : entreprise individuelle, EURL, SARL, SDF, SNC, EARL, SCCV.
- **son mode d'imposition** : bénéfice réel, régime micro, auto-entrepreneur.
- **sa catégorie d'impôt** : impôt sur le revenu ou impôt société.

Les loueurs en meublés peuvent également adhérer au centre de gestion.

COMMENT ADHÉRER ?

Envoyez un bulletin d'adhésion à Cogestio au plus tard dans les 5 mois qui suivent l'ouverture de l'exercice comptable ou le début d'activité pour une 1ère adhésion au centre. (Bulletin d'adhésion à télécharger sur www.cogestio.com).

Pour les cas particuliers : nous contacter.

AVANTAGES FISCAUX ?

UNIQUEMENT POUR LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS UN RÉGIME RÉEL D'IMPOSITION (de droit ou sur option)

- 1/ NON majoration de 25 % des revenus BIC déclarés (imposition à 100% du bénéfice au lieu de 125% pour les non adhérents).
- 2/ Réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion (limitée aux 2/3 des dépenses et plafonnée à 915 euros) sous conditions.
- 3/ Déduction intégrale du salaire du conjoint exploitant (plafond de 17500 euros pour les non adhérents).
- 4/ Dispense de pénalités pour les nouveaux adhérents en cas de dépôt d'une rectificative spontanée.

Pour tout renseignement complémentaire contactez-nous au 02.99.83.13.44

Sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, accédez à tout moment à nos services ou à votre dossier personnel, via votre espace privé.



AIDE À LA GESTION

- Analyse de la situation financière et économique de l'entreprise adhérente.
- Dossier de prévention économique.
- Télétransmission des déclarations fiscales de toute entreprise adhérente.



PRÉVENTION FISCALE

- Examen de cohérence et de vraisemblance de la déclaration de résultats et des déclarations de TVA.
- Compte-rendu de mission qui atteste des contrôles réalisés.



SERVICE DOCUMENTATION

Une assistance à la recherche documentaire pour vos interrogations fiscales.



STATISTIQUES ET FICHES PROFESSIONNELLES

- Synthèses et fiches professionnelles pour se positionner par rapport à la concurrence.
- Observatoires économiques mensuels de l'évolution des chiffres d'affaires.

Retrouvez ces données sur notre site www.cogestio.com



FORMATIONS ET INFORMATIONS

Cogestio vous propose des réunions de formations et d'informations sur des thèmes liés à vos préoccupations professionnelles : comptabilité, fiscalité, social, informatique, commercial... ainsi que des mini-vidéos d'informations mensuelles, accessibles sur le site www.cogestio.com.

Certaines formations peuvent ouvrir droit au CIF.
Aide financière aux formations informatiques (sous conditions).